

Licence professionnelle mention Métiers du notariat

En pratique

Type de diplôme : Licence professionnelle

Langue de la formation : français

Crédits ECTS : 60

Composante(s)

Faculté de droit et de science
politique

Présentation du diplôme

Cette mention forme des juristes qui disposent de connaissances pointues sur la législation matrimoniale et la succession, et de compétences élémentaires en droit des sociétés et des sûretés.

Ces professionnels seront notamment amenés à rédiger des actes, à créer des dossiers juridiques et à en assurer le suivi.

Programme de la formation

Tout au long de l'année, les étudiant.e.s suivent un parcours combinant cours théoriques et pratiques dans les domaines suivants :

- droit de l'immeuble,
- entreprise et garanties,
- connaissances techniques,
- et droit patrimonial de la famille.

L'équipe pédagogique propose également des cours de droit en anglais ou une remise à niveau en droit des personnes et de la famille. Afin d'offrir aux étudiant.e.s un retour d'expérience direct, 40 % des heures d'enseignement sont assurées par des professionnels du notariat : notaires, clerks de notaire, négociateurs immobiliers, inspecteurs des impôts...

Stage et projet tutoré

Les étudiants réalisent un stage de 12 semaines et suivent un projet tutoré de 18h.

Et après ?

La majorité des étudiants entrent dans la vie professionnelle à l'issue de cette formation. Il est également possible de suivre une année d'étude auprès de l'Institut des métiers du Notariat, en vue de l'obtention du diplôme DIMN (Diplôme de l'Institut des Métiers du Notariat).

Une poursuite en master est envisageable, sous réserve d'un projet professionnel qui coïncide avec cette poursuite d'études.

Responsable(s)

GWENAELLE DURAND-PASQUIER
gwenaelle.durand-
pasquier@univ-rennes1.fr

Contact(s)

Scolarité droit et
science politique

9 rue Jean Macé
35000 RENNES

droit-scol@listes.univ-
rennes1.fr

Service orientation
insertion
entrepreneuriat (SOIE)

7 place Hoche
35000 RENNES
Tel.: 0223233979

soie@univ-rennes1.fr

<https://soie.univ-rennes1.fr>

Perspectives d'emploi

Cette licence professionnelle forme aux métiers de technicien du notariat (clerc de notaire de 2e catégorie dans une étude notariale). Les diplômé.e.s pourront notamment exercer les métiers de :

- clerc de notaire,
- clerc aux actes courants,
- clerc aux formalités,
- clerc aux successions,
- négociateur ainsi qu'attaché de service juridique.